

RÉSIDENCE UNITIS 3
ILOT SAINTONGE
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Construction de 17 villas duplex

Maître d'ouvrage : Promologis
Immeuble les ponts jumeaux - 2 rue du Docteur Sanieres - BP 387
31007 Toulouse cedex

17 VILLAS

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

Villas PSLA : V68 à V84.

Prévue par l'article 18 (alinéa 3) du décret n° 67-1166
Du 22 décembre 1967 et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968

Bâtiment éligible RT2012

NOTA :

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de modifier en cours de travaux le présent document :

- Dans le cas où les transformations envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations, ou seraient nécessaire par des contraintes techniques ou imprévues.
- Dans le cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou de retrait d'agrément du C.S.T.B.

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES VILLAS

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Fouilles en rigoles ou en puits pour fondations sous toutes les parois selon études et préconisations des bureaux d'études des sols et du bureau d'études structure.

1.1.2 Fondations

Fondations réalisées par semelles superficielles, pieux et/ou puits en béton armé selon les préconisations des bureaux d'études des sols et du bureau d'étude structures.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs de sous-sol

Sans objet

1.2.1.1 Murs périphériques

Sans objet.

1.2.1.2 Murs de refends

Sans objet.

1.2.2 Murs de façades (aux différents niveaux)

1.2.2.1 Parties courantes

Réalisées en maçonnerie de briques ou d'agglomérés ou voile en béton armé selon préconisations du bureau d'études structure.

Parements sur les faces extérieures :

- par enduit de type monocouche teinté dans la masse ou plaquette de parement, selon modénature des façades.

Parements sur les faces intérieures des parties habitables :

- Doublage intérieur des villas par un complexe plaque de plâtre et isolant collés (nature et épaisseur selon réglementation acoustique et étude thermique).

1.2.2.2 Allèges

Même constitution que les parties courantes.

1.2.2.3 Trumeaux

Même constitution que les parties courantes

1.2.2.4 Encadrement des baies

- Linteaux en béton armé et/ou coffrés dans éléments appropriés en céramique ou aggloméré de béton ou brique,
- Tableaux, selon localisation :
 - * Revêtement en enduit sur les façades recevant un enduit,
 - * Revêtement en plaquette de parement sur les façades recevant une plaquette de parement,
- Seuils et appuis en béton, selon modénature des façades

1.2.3 Murs Pignons

Dito paragraphe 1.2.2.1

1.2.4 Murs mitoyens

Murs en béton banché, ou en blocs de béton redoublé d'un isolant acoustique, selon localisation.

1.2.5 Murs extérieurs divers (en prolongement des terrasses)

Sans objet

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

En béton banché ou maçonnerie, épaisseur conforme au calcul du bureau d'études structure.

1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :

Murs entre deux logements habitables ou entre 2 garages :

- voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs du BET structure.

Murs entre logements et garage mitoyen :

- maçonnerie en blocs de béton pleins ou briques,

- doublage côté logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique et la réglementation en vigueur.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étage courant

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le BET structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,

- finition supérieure : brute

- finition inférieure : lissée en plafond courant, comprenant traitement des joints de pré-dalles.

1.3.2 Planchers sous terrasse

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le bureau d'études structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,

- finition supérieure : surfacée pour recevoir une isolation + étanchéité pour les terrasses étanchées,

- finition inférieure : lissée en plafond courant, comprenant traitement des joints de pré-dalles.

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, entrées, circulations et locaux chauffés - Sans objet.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le bureau d'études structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,

- finition supérieure : surfacée pour recevoir une étanchéité pour les terrasses étanchées,

- finition inférieure : lissée en plafond courant, comprenant traitement des joints de pré-dalles.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons alvéolaires de type Placopan de 50 mm ou équivalent.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

- Cloisons alvéolaires de type Placopan de 50mm ou équivalent.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers intérieurs des villas

Escalier en bois sans contremarche ou avec contremarches selon configuration, garde-corps latéral à balustres inox.

Garde-corps sur le palier de l'étage.

1.5.2 Escaliers de secours - Sans objet.

1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumées des locaux de l'immeuble - Sans objet

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble - Sans objet

1.6.3 Conduits d'air frais - Sans objet

1.6.4 Conduits de fumée de la chaufferie - Sans objet

1.6.5 Ventilation haute de chaufferie - Sans objet

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Tuyaux de descente EP extérieures de type zinc.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

Canalisations de chutes EU, EV et ventilations de chutes, en tuyaux PVC série assainissement, Gaines en cloisons à parement plâtre.

1.7.3 Canalisations en sous-sol - Sans objet.

1.7.4 Branchement aux égouts

Raccordements primaires sur réseaux EU/EV,
Raccordements sur réseau Public en fonction des directives techniques du concessionnaire.

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

- charpente en bois de type fermettes industrielles ou charpente traditionnelle, comprenant traitement des bois,
- couverture toiture en tuiles mécanique de terre cuite à emboîtement posées sur liteaux compris tuiles de rives et de faîtage, selon localisation et accessoires d'étanchéité. Teintes selon choix Architecte,
- Accessoires de couverture pour tous les exutoires,
- Accessoires de couverture pour évacuation des eaux pluviales de type métallique.

1.8.2 Étanchéité et accessoires - Sans objet.

1.8.3 Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Souches de sortie de ventilation de type métallique pour la Ventilation Mécanique Contrôlée

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

2.1.1.1 Séjour

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage,
- pose droite scellée sur résilient acoustique,
- plinthes assorties,

2.1.1.2 Chambres

- revêtement en sol stratifié en 8 mm d'épaisseur, référence Rovere de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage,
- pose sur résilient acoustique,
- plinthes blanches et barres de seuil assorties,

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service

2.1.2.1 Salle de bains & Salle d'eau

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage
- pose droite scellée ou collée sur isolant acoustique, selon localisation,
- plinthes assorties,

2.1.2.2 Cuisine

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage
- pose droite scellée sur résilient acoustique,
- plinthes assorties,

2.1.2.3 WC

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage
- pose droite scellée ou collée sur isolant acoustique, selon localisation,
- plinthes assorties,

2.1.2.4 Entrée

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage
- pose droite scellée sur résilient acoustique,
- plinthes assorties,

2.1.2.5 Dégagements

Au RdC :

- revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), référence House ou Falco de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage
- pose droite scellée sur résilient acoustique, selon localisation,
- plinthes assorties,

Au R+1 :

- revêtement en sol stratifié en 8 mm d'épaisseur, référence Rovere de la Galerie du Carrelage ou équivalent, choisi dans la gamme du Maître d'ouvrage,
- pose sur résilient acoustique,
- plinthes blanches et barres de seuil assorties.

2.1.2.6 Sols des balcons et terrasses

- Dalle béton finition bouchardée mosaïque.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service

• Cuisines des villas :

Sans objet

• Salle de bains & salle d'eau :

- Faïence dimensions 20x50, références Dune ou Qube ou Natura ou Sucre ou Drape de la Galerie du Carrelage ou équivalent et teinte selon choix dans la gamme Maître d'Ouvrage,
- toute hauteur depuis le fond de la baignoire sur 3 côtés, compris tablier et trappe de visite,
- toute hauteur depuis le fond de la douche sur 2 ou 3 côtés selon plans.

2.2.2 Revêtements muraux dans autres pièces

Voir chapitre 2.8 PEINTURES - PAPIERS PEINTS - TENTURES

2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

- Pour les étages courants : dalles béton,
- Pour les étages sous charpentes bois :
 - plaque(s) de plâtre sur ossature métallique,
 - isolation du plafond sous combles par laine minérale soufflée ou déroulée, selon préconisation de l'étude thermique.

2.3.2 Plafond des séchoirs à l'air libre - Sans Objet.

2.3.3 Plafond des loggias / terrasses

Faux-plafond extérieur type pregrywab

2.3.4 Sous face des balcons - Sans Objet.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries en PVC, constitués de vantaux ouvrants à la française et/ ou oscillo-battante et/ou châssis fixes.

- vitrage opaque pour les allèges vitrées,
- double vitrage satisfaisant aux normes phoniques et thermiques.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Dito 2.4.1

- vitrage opaque pour les menuiseries des pièces des services (salle de bains, salle d'eau, WC),

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 Pièces principales

Volets roulants en PVC intégrés aux menuiseries, manœuvre électrique pour la grande baie du séjour, manœuvre manuelle par tringle pour toutes les autres menuiseries des villas.

2.5.2 Pièces de service

Dito 2.5.1

Pas de volets roulants sur les salles de bains, les salles d'eau & les WC.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques ou bois.

2.6.2 Portes intérieures

Portes de distribution intérieures de type isoplanes, finition laquée lisse d'usine.

Quincaillerie :

- serrure bec de cane sans clef pour les chambres,
- serrure bec de cane sans clef pour les autres pièces de vie,
- serrure bec de cane à condamnation de l'intérieur et décondamnation d'urgence depuis l'extérieur pour WC, salle de bains et salle d'eau,
- butoirs de porte.

2.6.3 Impostes et menuiseries

Sans Objet

2.6.4 Portes palières / d'entrées

- Porte d'entrée à âme pleine peinte de chez MALERBA avec joints isophoniques, ensemble bloc porte satisfaisants aux normes acoustiques et thermiques.

- Quincaillerie :

- serrure de sûreté 3 points, cylindre européen,

- accessoires : béquillage double sur plaque, butée de porte,

2.6.5 Portes de placards

Type coulissant sur rail ou ouvrant à la française, suivant implantation et dimensions.
Aménagement confère paragraphe 2.9.5.1.

2.6.6 Portes locaux de rangements

Dito article 2.6.2.

2.6.7 Moulures et habillages - Sans objet.

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui des balcons - Sans objet.

2.7.2 Grilles de protection des châssis des salles de bains et des WC

Grilles de défense métalliques finition par peinture et/ou thermolaquage en harmonie avec l'ensemble des autres serrureries selon indication de l'architecte et principe des façades.

2.7.3 Séparatifs des terrasses

Selon localisation, séparatifs métalliques finition par peinture et/ou thermolaquage en harmonie avec l'ensemble des autres serrureries selon indication de l'architecte et principe des façades.

2.8 PEINTURES, PAPIERS PEINTS, TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries - Sans Objet.

2.8.1.2 Sur fermetures et protections - Sans Objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Extérieures : traitement par peinture et/ou thermolaquage

2.8.1.4 Sur béton extérieur

Peinture minérale ou enduit selon localisation des ouvrages.

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries

Peinture acrylique sur huisseries métalliques et portes d'entrée,
Peinture laquée d'usine sur portes de distribution.

2.8.2.2 Sur murs

Peinture lisse dans toutes les pièces, en complément des zones faïencées.

2.8.2.3 Sur plafond

Projection de gouttelettes grain fin.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, élément de chauffage et divers

Peinture glycérophthalique satinée sur les supports apparents.

2.8.3 Papiers peints

2.8.3.1 Sur murs - Sans objet.

2.8.3.2 Sur plafonds - Sans objet.

2.8.4 Tentures (tissus toiles plastifiées, etc.)

2.8.4.1 Sur murs - Sans objet.

2.8.4.2 Sur plafonds - Sans objet.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Équipements ménagers

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

- Équipement cuisine : meuble évier avec évier inox (1 ou 2 cuves)
- Robinetterie de type mitigeur estampillé CE & NF bec orientable, avec cartouche double débit de chez Porcher ou équivalent.

2.9.1.2 Appareils et mobiliers

- Pas d'équipement de cuisine.
- Emplacement pour réfrigérateur,
- Emplacement lave-vaisselle et/ou lave-linge dans la cuisine ou la salle de bains ou le WC ou le rangement.

2.9.1.3 Évacuation des déchets - Sans Objet.

2.9.1.4 Armoire sèche-linge - Sans Objet.

2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Distribution de chaque villa par canalisations encastrées en cuivre ou polyéthylène réticulé sous gaines ou apparentes à partir du robinet d'arrêt général.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage - Sans objet

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par chaudière mixte à condensation de type individuelle fonctionnant au gaz naturel bénéficiant d'un marquage CE & NF Gaz.

2.9.2.4 Evacuations

Canalisations apparentes en PVC.

2.9.2.5 Distribution de gaz

Réseau de distribution dans les villas en polyéthylène encastré, depuis le compteur Gaz Extérieur jusqu'à la chaudière gaz.

2.9.2.6 Branchements en attente

Une attente et évacuation pour machine à laver la vaisselle dans la cuisine, position selon plans.

Une attente et évacuation pour machine à laver le linge, dans la cuisine et/ou dans les salles de bains et/ou dans le WC et/ou le rangement, position selon plan.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

- Baignoire en acier émaillé de couleur blanche avec tablier de baignoire faïencé,
Vidage automatique, robinetterie, selon plans.

- Pour les villas 69 et 82 : Douche à l'italienne, siphon de douche, robinetterie (dimensions selon localisation des salles d'eau) ; pour les autres villas : attente siphon sous carrelage dans le WC à RDC.

- Meuble-vasque : composé d'un plan vasque en résine de synthèse (simple ou double vasque selon localisation).
En partie basse, meuble mélaminé avec portes sur pieds aluminium, surmonté d'un miroir avec bandeau lumineux en partie haute.
- Cuvette WC en porcelaine vitrifiée blanche avec réservoir d'eau attendant, chasse d'eau économique à 2 positions, abattant double blanc.

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie de type mitigeur Certifié NF, & CE garantie 10 ans sur tous les équipements sanitaires (lavabos, douches, baignoires).

- Baignoires : mitigeur type bain-douche à inverseur à retour automatique avec ensemble de douche sur support mural,
- Douche : mitigeur type douche flexible et douchette sur support mural,
- Lavabos – Vasques : mitigeur à bec fixe,
- Eviers : mitigeur à bec orientable.

2.9.2.8 Accessoires divers - Sans objet.

2.9.3 Equipements électrique

2.9.3.1 Type d'installation

Installation encastrée conforme à la norme NF-C 15100 et NF-C 14-100

Tableau d'abonné encastré avec porte de façade blanche.

Conducteurs en cuivre sous gaine plastique encastrée dans planchers, murs, cloisons.

Production photovoltaïque en autoconsommation. Les panneaux seront placés en toiture de chaque maison.

Détecteurs de fumées pour chaque villa.

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant prescriptions de l'EDF et Calcul de l'Etude Thermique par type de villa.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

- Appareillage conforme à la Norme NF-C 15100.

- Les terrasses sont équipées d'une prise étanche et d'une applique extérieure commandée par un interrupteur intérieur.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

- Sonnettes à l'entrée de chaque maison ou au droit de chaque portillon, selon le cas.

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations

Installation conforme aux normes à la RT 2012.

L'ensemble de l'installation est réalisé selon les prescriptions définies par l'étude thermique.

2.9.4.1 Type d'installation

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par une chaudière gaz de type individuel alimenté au gaz naturel. Cet appareil mural est de type mixte à condensation et micro-accumulation raccordé sur ventouse avec thermostat d'ambiance à programmation.

2.9.4.2 Température garanties dans les diverses pièces par T° min. extérieure de -5° C

Température garantie dans les diverses pièces par -5° C extérieur.

- séjour : 20 °C;
- salles de bains : 22 °C;
- dans les autres pièces : 18°C.

2.9.4.3 Appareils d'émissions de chaleur

Les corps de chauffe seront des radiateurs à eau chaude basse température, dimensionnement selon étude de l'entreprise,

- les radiateurs sont équipés de robinets thermostatiques certifiés à l'exception des radiateurs placés dans la pièce où se situe le thermostat,
- les radiateurs constituant des points bas sont équipés de robinets de vidange à pointe pour permettre une vidange complète du réseau,
- sèche serviettes dans les salles de bains & salle d'eau.

2.9.4.4 Conduits de fumée

Pour les villas équipées de chaudières gaz, les raccordements air/fumées des chaudières gaz sont réalisés par des conduits de type ventouse. En tête de chaque ventouse, mise en place d'un terminal adapté au type de conduit.

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée individuelle simple flux. Groupe VMC placé en combles.

Les cuisines, les salles de bains, les salles d'eau, les WC sont équipés de bouches d'évacuation de l'air vicié.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Les pièces principales reçoivent de l'air frais par des grilles de ventilation hygro-réglables prévues dans les menuiseries extérieures ou les volets roulants selon les classements des façades et selon étude thermique.

2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangements

2.9.5.1 Placards

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés blanc.

Placard d'entrée :

- 1 tablette chapelière sur toute la largeur et la longueur du placard à 1,80m de hauteur,
- 1 tringle métallique ovoïde avec vis de blocage,

Autres placards :

- 1 tablette chapelière sur toute la largeur & la longueur du placard à 1,80m de hauteur,
- 1 séparation verticale positionnée à 1/3 de la largeur du placard,
- sur la moitié du placard ou les 1/3 de la largeur pour les grands placards : 3 étagères sur la hauteur disponible,
- sur la moitié du placard ou les 2/3 de la largeur pour les grands placards : 1 tringle métallique ovoïde avec vis de blocage.

2.9.5.2 Pièces de rangements – Sans objet

2.9.6 Equipements de télécommunications

2.9.6.1 Radio T.V.

- 2 prises RJ45 dans le séjour.
- 2 prises RJ45 dans la chambre principale. Une à côté du lit et une face au lit.
- 1 prise RJ45 dans chacune des autres chambres.
- Installation individuelle télévision pour recevoir la TNT

2.9.6.2 Téléphone/ Réseau Communication

Nombre de prises conforme à la norme NF-C 15100.

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de la résidence - Sans objet

2.9.7 Autres équipements - Sans objet

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 RANGEMENT TERRASSE – Sans objet

3.2 GARAGES

3.2.1 Murs ou cloisons

Réalisées en maçonnerie d'agglomérés de béton ou en béton banché selon préconisations de l'étude de structure,

3.2.2 Plafonds

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le bureau d'études structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,
- finition supérieure : surfacée pour recevoir une isolation + étanchéité pour les terrasses étanchées,
- finition inférieure : lissée en plafond courant, comprenant traitement des joints de prédalles.

Ou toiture en charpente bois, selon localisation.

3.2.3 Sols

Dalle béton.

3.2.4 Portes d'accès

Porte de garage individuel.

3.2.5 Ventilation naturelle – Sans objet

3.2.6 Équipement électrique

2 prises électriques et 2 points lumineux.

3.3 PARKING EXTERIEUR

3.3.1 Sol

En enrobé ou béton.

3.3.2 Délimitation au sol

Par peinture blanche ou plot encastré dans les alvéoles du revêtement.

3.3.3 Système de repérage

Par numérotation à la peinture blanche ou par plaque sur bordure.

3.3.4 Système condamnant l'accès

- Sans objet

3.4 LOCAUX VÉLOS PRIVATIFS – Sans objet

6 PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS

6.1 VOIRIE ET PARKINGS

6.1.1 Voirie d'accès

- En enrobé

6.1.2 Trottoirs

- En enrobé ou béton balayé

6.1.3 Parkings visiteurs

- En enrobé.

6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS

6.2.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours

- En enrobé ou béton balayé ou béton brut.

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Aires de repos - Sans objet

6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Plantation de massifs et arbustes de diverses essences selon aménagement paysager.

Les haies sont positionnées autour des jardins privatifs selon aménagement paysager.

6.3.3 Engazonnement

Engazonnement des parcelles privatives, selon aménagement paysagé. La terre végétale est issue du site et peut contenir des cailloux.

6.3.4 Arrosage

Arrosage des plantations des parties communes grâce à un arrosage goutte à goutte.

6.3.5 Bassins décoratifs - Sans objet.

6.3.6 Chemins de promenade - Sans objet

6.4 AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

6.4.1 Sols - Sans objet

6.4.2 Equipements - Sans objet

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1 Signalisation de l'entrée des villas

Par luminaires encastrés ou en appliques suivant étude spécifique de l'Architecte,
Commande par détecteur de présence

6.5.2 Éclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres

Points lumineux type bornes ou candélabres sur les cheminements piétons, suivant étude spécifique de l'architecte, commandés par une alimentation crépusculaire.

6.6 CLOTURES

6.6.1 Sur rue

- Clôture sur la Rue des Tilleuls : grillage à maille rigide avec soubassement en plaque béton (hauteur : 0,25 m) et remplissage à lames bois, hauteur totale : 1,60 m,
- Clôture sur la venelle piétonne et sur la rue intérieure à la Résidence : grillage à maille rigide et remplissage à lames bois, hauteur totale : 1,80 m,

6.6.2 Avec les propriétés voisines

- Clôture entre jardins privatifs : grillage souple à simple torsion, hauteur totale : 1,50 m.

6.7 RESEAUX DIVERS

6.7.1 Eau

Raccordement au réseau général, compteur divisionnaire par maison selon les instructions du concessionnaire.

6.7.2 Gaz

Compteur individuel homologué, dans coffret extérieur pour chaque maison.

Alimentation par réseau GDF sur le réseau extérieur selon les instructions du concessionnaire.

6.7.3 Electricité

Compteur individuel à l'intérieur de la villa, placé par EDF dans chaque villa.

Alimentation par réseau EDF sur le réseau extérieur selon les instructions du concessionnaire.

6.7.4 Poste d'incendie, extincteurs - Sans objet

6.7.5 Egouts

Branchement sur le réseau public.

6.7.6 Epuration des eaux - Sans objet

6.7.7 Télécommunications

Raccordement effectué par Orange.

6.7.8 Drainage du terrain - Sans objet

6.7.9 Evacuation des eaux de pluie

Collecte des eaux pluviales conforme aux directives des services concessionnaires.

Présence dans certains jardins (selon localisation) de tranchées drainantes enterrées pour gestion des eaux pluviales :

- dans les jardins des villas V68 à V76, dimensions des tranchées : largeur de 80 cm, hauteur de 1,00 m,
- dans les jardins des villas V80 à V84, dimensions des tranchées : largeur de 80 cm, hauteur de 1,30m.